

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de livraison	V W	281 CG - LT 31 (fourgon grand modèle)	CH 3854 67

Constructeur	VOLKSWAGENWERK AG., Wolfsburg (D)
Identification	"281 CG" sur la plaquette du constructeur. - "28.25....." préfixe au No du châssis et sur la plaquette du constructeur (3e chiffre = millésime)
Plaquette constr.	à droite, en haut sur montant arrière de la porte, à côté du siège du passager
N° du châssis	à droite, dans montant avant de la porte ou à droite, à l'avant, latéralement sur le longeron
Ident. du moteur	"CG" à gauche, latéralement sur le bloc, au-dessus de la pompe à injection
Importateur princ.	AMAG, Automobil- und Motoren AG., 5116 Schinzrach-Bad
Véhicule homologué	prototype _____ Signes fixes dans code du type _____ 281 CG

<b>Chassis</b>		<b>Moteur</b>	
Nombre d'essieux	2 _____ Nombre de roues 4 _____	Marque	PERKINS _____ Type CG _____
Direction	mécanique _____	Construction	en ligne _____ Temps 4 _____
Transmission	mécanique synchronisée _____	Carburant	D _____ Position avant _____
Nombre de vitesses	4 _____ Entraînement AR _____	Retroidiss.	eau _____ Nombre cylindr. 4 _____
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV-disques/AR-exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, régulateur selon charge, sur les roues AR	Alésage	92,04 _____ Course 101,60 _____
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR	Cylindrée	2704 _____ CV-impôt 13,77 _____
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire _____	Puissance en CV	65 DIN _____ à t/min 3600 _____
Ralentisseur	_____	Bruit	82 _____ dB/A à t/min 3725 * _____
Contrôle 2 circ.	1 avertisseur par circuit + lampe-témoin séparée _____	Silencieux	2 ppts _____ ** _____
		Mesure des gaz	BOSCH noircissement 1.7 à 40 % _____
		Déparasitage	_____

<b>Carrosserie</b>		<b>Poids</b>	
Nombre de portes	fourgon ***)	avant	arrière
Ceintures sécurité	+) _____	1075	585
Cale	- _____	Charge utile	1135
Antivol	- _____	Poids total	1720
Nombre de places	2 ++) av 2 ++) centre ar _____	Garantie fabr.	3220
Dimensions	int. ext.	Dimens. pneus	195 R 14 C 195 R 14 C (Variantes
Longueur	3000 4840	Ply / bar	8 / 3,25 8 / 4,5 voir
Largeur	1800 2020	Charge	1560 1860 remarques)
Hauteur	1860 2580	pour V max	120 120
Porte à faux	lat. av. ar 1000 1100 1240	Empattements	2500 / _____
		Vole	av 1750 ar 1720
		Voies	av _____ ar _____
		Braquage	g 11100 d 10800
Distance volant - vers l'avant du véhicule	_____	Garantie poids remorquable avec frein	1400 _____
		Garantie poids remorquable sans frein	750 _____
		Garantie poids de l'ensemble	_____
		Poids remorquable testé	1400 _____
		Vitesse maximale selon le constructeur	115 _____ km/h
		Vitesse maximale testée	_____ km/h

Equipement	
Feux de route	CR (R)
Feux de croisement	CR (R)
Feux de position	A (R) dans CR
Feux rouges	R-S1 (R)
Feux stop	R-S1 (R)
Cilignoteurs	av 1 (R)   ar 2a (R)
Catadioptrés	av   ar I (R)
Feux de gabarit	av   ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	2 séparés, à gauche
Essuie-glace	2 balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	KLAXON CH 5 0701 04 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

**Indications pour le permis de circulation**

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	YV 281 CQ		
Homologation N°	CH 3854 67		
Carrosserie	fourgon		
Places	total 2 ++)	avant	2 ++)
Poids à vide	1660	Carburant	D
Charge utile	1560	CV-impôt	13,77
Poids total	3220	Cylindrée	2704

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

- \* ) Inscription : afin de rester dans la limite admise pour le bruit, une cuve d'absorption est montée entre les longerons à partir de l'essieu avant.
- \*\* ) Silencieux : 2 pots = 590 x ø 85 mm et 575 x 200 x 130 mm.
- \*\*\* ) Nombre de portes : 3 + 1 ou 2 portes coulissantes latérales.
- + ) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis; les ceintures du type A sont conformes.
- ++ ) Nombre de places : sur demande 3; le siège central est équipé d'une ceinture sous-abdominale.

Dispositif de protection pour les sièges avant selon OCE art. 23, al. 2 (paroi ou grille en nylon).